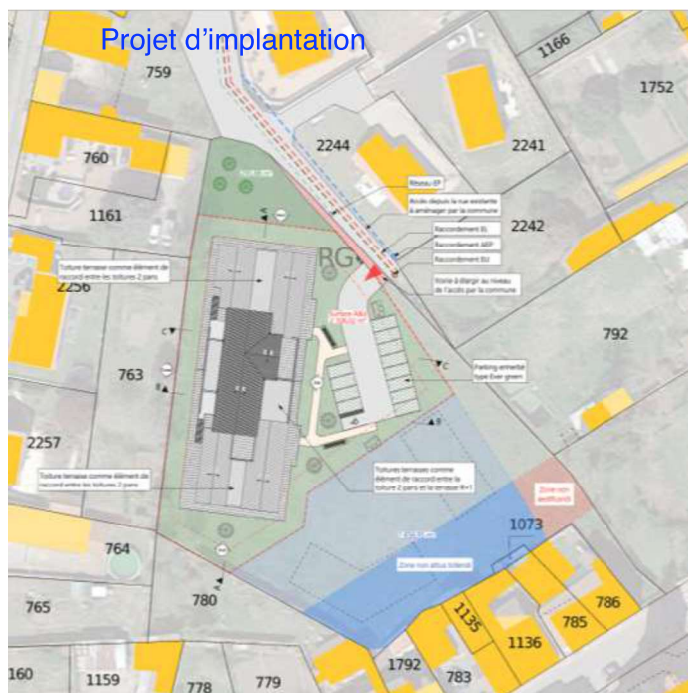




projet

Vivre bien entouré,
dans un vrai chez soi !



La qualité de vie des personnes âgées et des personnes souffrant de handicaps est une préoccupation majeure de l'équipe municipale. Nous travaillons pour proposer des solutions aux familles confrontées à la problématique du vieillissement souvent associée à une perte d'autonomie entraînant des difficultés quotidiennes et souvent l'obligation de quitter le domicile, voire la commune, faute de solution locale.

Les élus ont fait le choix d'acquérir un terrain, en plein centre bourg, face à l'église pour y développer deux types de projets complémentaires. D'abord la construction de structures d'accueil sur le modèle d'habitat inclusif permettant d'accompagner la perte d'autonomie et repousser ainsi l'entrée en EHPAD puis la construction de simples logements adaptés où les personnes pourront vivre en autonomie en n'assumant que le règlement d'un loyer.

L'objectif de ce programme est de permettre à chacune et chacun de continuer de vivre à Saint Germain, au cœur du village, en sécurité et en étant accompagné selon les besoins.

Présentation du concept proposé par Âges & Vie

Âges & Vie est née en 2008 d'une conviction forte : « nous devrions tous pouvoir choisir librement la façon dont on souhaite vieillir ». Depuis, Âges & Vie développe partout en France sa réponse aux besoins des personnes en perte d'autonomie (GIR2-3-4) : des domiciles partagés ouverts sur l'extérieur proposant un cadre de vie le plus normal possible. Après l'apparition du coronavirus, nous sommes plus que jamais convaincus que ce dispositif mêlant architecture bienveillante et organisation à taille humaine (seulement 8 chambres par colocation) est un choix optimum ; une solution qui protège sans isoler. A ce jour plus de 800 personnes (88 ans en moyenne) sont hébergées et accompagnées, sur plus de quatre-vingts sites dans toute la France. Fin 2024, ce sera plus de 300 nouvelles implantations sur tout le territoire, offrant 4800 chambres, permettant la création de 2000 emplois directs.

Âges & Vie à Saint Germain

La colocation est au cœur du dispositif Âges & Vie : dans un cadre de vie à taille humaine, apaisant, sécurisant et

intergénérationnel, des personnes ne pouvant (ou ne voulant) plus demeurer seules, pourront bénéficier d'un accompagnement avec une présence 24h/24. A Saint Germain, Âges & Vie souhaite construire, deux maisons d'environ 380 m² qui seront louées en colocations meublées à 16 personnes âgées. Une priorité sera accordée aux habitants de Saint Germain et à leurs ascendants.

La colocation Âges & Vie de Saint Germain sera une « vraie maison », avec toutes les pièces de vie que l'on trouve habituellement : l'espace partagé (environ 80m²) comprend un salon, une salle à manger et une cuisine, où les repas sont préparés quotidiennement, les menus sont choisis en concertation avec les colocataires. Les espaces privatifs (environ 30m²) sont composés d'une



DOMICILES PARTAGÉS
Une vraie maison adaptée à la perte d'autonomie (GIR 2-3-4)

VIVRE NORMALEMENT
Tout en étant accompagné pour tous les gestes de la vie quotidienne

POUR UN COÛT MODÉRÉ
Tout compris : loyer, frais alimentaires et prestations d'aide à la personne

chambre/séjour, d'une salle d'eau, et d'une entrée privative avec terrasse. On peut y vivre en couple, avec un animal de compagnie et même apporter ses meubles (si on le souhaite).

Nous constatons un reste à charge national moyen d'environ 1600 € MENSUELS tout compris (aides déduites : APA, Crédits d'Impôts, et Allocation Logement). Ce reste à charge qui peut être inférieur en fonction des plans d'aide départementaux comprend : le loyer, les charges locatives, les frais d'achats alimentaires et les prestations d'aide à la personne. Ce montant est toujours calculé au cas par cas, en fonction des situations personnelles.

Six emplois pérennes et non délocalisables seront créés

Une campagne de recrutement sera menée quatre mois avant l'ouverture de la colocation, six emplois pérennes et non délocalisables d'auxiliaires de vie vont être créés. Il existe de nombreux avantages à travailler en maison Âges & Vie : un lieu de travail unique, la possibilité de signer un contrat à durée indéterminée (CDI) et à temps plein avec un planning connu à l'avance (incluant deux jours de repos consécutifs hebdomadaires), un niveau de salaire plus élevé que la moyenne (incluant des primes) et des possibilités d'évolutions et de formations importantes.

L'équipe d'auxiliaires de vie dont certain(es) habitent à l'étage avec leurs familles s'occupera de l'aide au lever, au coucher, à la toilette, aux déplacements, de la préparation et de la prise des repas, du ménage, de l'entretien du linge, des animations et de la vie sociale... Dans un cadre convivial et rassurant, les colocataires qui le souhaitent seront invités par les auxiliaires de vie à participer à la vie de la maison (aide à la préparation des repas, pliage du linge, jardinage...).

Dans un contexte d'évolution de la demande aussi bien quantitativement (arrivée en dépendance de papy-boomers) que qualitativement (refus du tout EHPAD), le dispositif d'habitat inclusif Âges & Vie est une 3ème voie entre le domicile classique et l'établissement. Il apporte une réponse concrète et viable à un besoin fondamental pour les personnes âgées : « être chez soi », dans des logements sécurisants, situés au cœur d'un voisinage et d'un environnement de vie (commerces, services, cabinets médicaux...).

Document Ages & Vie



Les avantages du dispositif Ages & Vie pour la personne âgée en perte d'autonomie :

Être accompagnée pour tout ce qu'elle ne peut plus faire seule

Sécurité grâce à la **présence 24h/24** d'auxiliaires de vie

Possibilité de rester dans **sa commune**, dans **son « chez soi »**

Une chambre de 30m² au minimum, une salle d'eau adaptée de 5m², un accès privatif sur l'extérieur.

Choisir comment mener sa vie : ses soignants, son heure de lever, de coucher, son animal de compagnie, ce que l'on veut manger, et pouvoir disposer de la clé de son logement, recevoir qui l'on souhaite quand on le souhaite...



Visite de la résidence Âges & Vie de Villeneuve sur allier le 5 février 2021 par les membres de la commission Santé & Solidarité

Ce projet engage la commune, faites-nous part de l'intérêt que cela peut représenter pour vous ou pour vos proches.

Une commission extramunicipale sera mise en place pour travailler ensemble autour de ces sujets.



Compte-rendu de la visite du 25 février 2022 par les membres de la commission santé et solidarité

« Pour nous conforter dans notre choix; une seconde visite dans une structure Âge et Vie a été organisée au Mayet de Montagne.

Nous entrons dans l'espace commun composé d'une cuisine-séjour accueillante et lumineuse et d'un salon doté de jolis fauteuils aux couleurs chatoyantes qui invitent à partager des moments conviviaux entre colocataires dans un cadre familial. Une entrée et une terrasse privative desservent une spacieuse chambre-séjour ainsi qu'une salle d'eau fonctionnelle et sécurisée.

Nous avons été séduits, car la structure offre aux aînés une prise en charge optimale face à la dépendance, la solitude, ou l'isolement. Ce domicile partagé entre 8 résidents permet au personnel écoute et disponibilité.

Des formations régulières sont proposées afin d'optimiser les compétences et répondre aux besoins de chacun.

Dans cet environnement sécurisé par la présence 24h/24 d'une auxiliaire de vie, nous espérons que ce concept, situé au cœur du village, saura répondre aux attentes des germanoises et de leur famille. »

Geneviève MORIN
Conseillère municipale déléguée

Les autres projets réalisables sur la parcelle

Il pourrait s'agir de développer un programme de construction de petits logements individuels de plain-pied adaptés à l'accueil de personnes âgées, non dépendantes, afin de permettre à des personnes se retrouvant seules de quitter un logement ou une maison devenue mal adaptée ou située loin du centre-bourg, tout en restant vivre sur Saint Germain.



Une réflexion porte aussi sur la création d'une structure d'intérêt collectif en lien avec le handicap, qui pourrait être un type d'accueil de jour en rapport avec des pathologies comme l'autisme ou la maladie d'Alzheimer.

Ces projets ne sont à l'heure actuelle que des pistes de réflexion ouvertes à la discussion et aux suggestions.